Banque Laurentienne Groupe Financier annonce une réduction de dividende par action ordinaire et déclare un dividende sur ses actions ordinaires et privilégiées

MONTRÉAL, 29 mai 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Compte tenu du contexte économique hautement incertain, le conseil d'administration de la Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a approuvé, lors de sa réunion du 28 mai 2020, une réduction de dividende de 0,27 $ ou 40 % par action ordinaire, afin d'améliorer la solidité financière et la flexibilité pour soutenir une croissance continue, la poursuite du plan stratégique de la Banque et l'alignement entre le ratio du dividende versé et la politique de la Banque. Le conseil d'administration a déclaré les dividendes suivants : un dividende trimestriel régulier de 40 cents par action ordinaire, payable le 1 er août 2020 aux actionnaires à la fermeture des bureaux le 2 juillet 2020; un dividende de 0,2576875 $ par action privilégiée de série 13, payable le 15 juin 2020 aux actionnaires à la fermeture des bureaux le 8 juin 2020; et un dividende de 0,365625 $ par action privilégiée de série 15, payable le 15 juin 2020 aux actionnaires à la fermeture des bureaux le 8 juin 2020. Les dividendes mentionnés ci-dessus sont considérés comme des dividendes admissibles aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale ou territoriale similaire. Les actions ci-haut mentionnées sont des actions admissibles au régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque (le « Régime »). Par conséquent, les détenteurs de ces actions peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes sous forme d'actions ordinaires nouvelles de la Banque. Ils bénéficient alors d'un escompte de 2 % sur le prix d'investissement tel que défini au Régime et n'ont aucuns frais de courtage, honoraires, ni frais de service à payer relativement à ces achats. Les détenteurs de ces actions peuvent de plus effectuer des versements en espèces tous les mois en vue de souscrire des actions ordinaires additionnelles conformément aux modalités du Régime. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada au 1 800 564-6253. Les propriétaires véritables et les détenteurs non inscrits d'actions ordinaires et d'actions privilégiées doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce Régime.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »). Le Groupe emploie plus de 3 100 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché. Le Groupe gère un actif au bilan de 45,4 milliards $, de même que des actifs administrés de 27,1 milliards $.

Renseignements :

Hélène Soulard Vice-présidente adjointe, Communications 514 926-3295 helene.soulard@blcgf.ca

https://presse.banquelaurentienne.ca/2020-05-29-Banque-Laurentienne-Groupe-Financier-annonce-une-reduction-de-dividende-par-action-ordinaire-et-declare-un-dividende-sur-ses-actions-ordinaires-et-privilegiees